
le chef de l'Eglise anglicane. Sa position était une anomalie qu'il payait de la perte de son trône. Jacques II a été maltraité par l'histoire qui n'a tenu compte que de ses défauts sans lui savoir gré de ce grand trait de caractère : il a été le comte de Chambord de son siècle.

Ce qui nous porte à croire que Jacques II a été plus la victime de ses convictions religieuses que de ses principes politiques, c'est que l'Angleterre a subi son gendre, Guillaume d'Orange, un despotisme qui entendait le gouvernement comme Louis XIV. Il signa tout ce que le Parlement * voulut, mais gouverna à sa guise, faisant fi de la Chambre des Communes, conduisant les affaires étrangères à son gré, tenant de sa main de fer le commandement de l'armée ; mais il était protestant et les auteurs de la révolution de 1688, se contentèrent du triomphe de leurs idées religieuses. Avec un autoritaire comme Guillaume, qui arrivait en Angleterre imbu des idées d'absolutisme qui avaient cours alors en Europe, le régime parlementaire n'avait guère de chance de se développer. Les whigs alors tout puissants tentèrent bien de contrecarrer les desseins du roi auquel échappaient toutes les subtilités d'un régime nouveau pour lui. Il n'y a qu'une chose qu'il comprit parfaitement après quelques années d'expérience, c'est toute l'influence qu'il pouvait tirer de faveurs habilement distribuées aux Communes. On le vit donc multiplier les emplois publics, créer des charges nouvelles, et par ces moyens puissants diriger le Parlement comme il l'entendait. La corruption, comme l'on voit, n'a pas été inventée de nos jours.

L'esprit de la révolution de 1688 se résumait dans ce principe que le souverain doit se mettre au service de la société, principe que Fénelon avait déjà formulé d'une façon bien plus claire lorsqu'il disait au Duc de Bourgogne son élève: "Rappelez-vous, mon enfant, que les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois." Mais personne n'osait, sous le

* Voir May. Constitutional history of England, p. 6